

Compte rendu du CAO du 12/12/2022

Animateurs : Chawki et Adelaïde (Prochain CAO le 16/01/2023 : Laurence et Kate)

15 personnes présentes

A : Retour sur le mois de novembre

1. Salariés : côté bar : légère baisse de fréquentation le soir, à midi fréquentation inégale (parfois 25 couverts ou +, parfois 5 ou 6 !), réapparition d'un client indésirable (il a été « interdit » au café par le passé. S'il revient, le signaler)
La programmation pour le prochain semestre (janvier, février, mars 2023) est prête. La version papier va sortir bientôt.
Appel à bénévoles pour le samedi après-midi ; Patrick est souvent seul.
2. Référents : en tension le mardi soir et le vendredi midi. Sur ces moments-là, besoin de bénévoles aussi.
3. Lors des soirées musique ou théâtre (ou autres), les référents de la commission concernée doivent se montrer attentifs aux consignes générales de fermeture. Ex : ne pas laisser le chauffage fort toute la nuit, arrêter le lave-vaisselle, essuyer les verres)
4. Les vasistas à hauteur de plafond dans le bar doivent restés fermés pour l'instant (mauvais fonctionnement)

B : Temps informationnel

1. Fermeture du café du jeudi soir 22/12 au mardi matin 03/01/2023
2. Inventaire sur 2 journées (Marie) : mercredi et jeudi 28 et 29 décembre. On a encore besoin de bénévoles. Le plus on est nombreux, le plus la tâche est fun (mais si, mais si !) rendez-vous convivial, repas partagé.
3. Partenariat avec la Comédie de Valence (Elsa). 2 pièces sur le thème de l'écologie seront jouées. Le Cause Toujours (com cuisine) accepte de fournir et servir des chocolats chauds sous la halle Saint Jean le samedi 14 janvier 23. On utilisera les éco-cups du Cause (chocolat vendu 3 euros avec 1 euro rendu pour la consigne). La Comédie propose des tarifs préférentiels pour les adhérents sur des spectacles ciblés et on pourrait aussi leur proposer une présentation de saison au café – incitation pour les personnes qui ne vont pas facilement vers les « grandes » salles culturelles.
4. Finalisation de la programmation - très riche – à consulter sur le site ou en version papier sous peu.
5. Emprunts de matériel au Cause : pour tout le matériel audio et vidéo, il faut en faire la demande au CAO avant. (Problème récent de câbles manquants). Les référents des scènes ouvertes doivent vérifier que le matériel utilisé est bien resté au café. Pour les emprunts de jeux, il est conseillé de noter le nom de la personne qui emprunte. Important de responsabiliser tout le monde sur cette question. Les jeux sont inutilisables quand il manque des pièces.
6. Adelaïde rend compte de la rencontre avec Mme Vital de la DDCS (Direction départementale de la cohésion sociale) en lien avec la subvention FDVA (Fonds départemental de la vie associative) – qui va disparaître ! Finies les formations bénévoles ... Un nouveau dispositif sera mis en place en février. On pourra alors se situer par rapport à une éventuelle homologation.

C : Temps décisionnel

1. Laurence nous présente le changement d'organisation pour les ateliers des carnets d'Agnès (financés par la CAF dans le cadre du « consommer autrement ») Les ateliers prévus « parents-

enfants » ont été annulés faute d'inscriptions. Ils sont transformés comme suit : un atelier a déjà eu lieu le 2 décembre avec Wake-up café (groupe de réinsertion d'ex-détenus). Ils étaient 4 avec leur référente (un chouette moment), le deuxième aura lieu le 21 décembre (formation des bénévoles cuisine au perfectionnement de la cuisine végétarienne servie au Cause) et le troisième en janvier dans le même esprit.

2. Procédure remboursement de déplacement ou frais engagés par les bénévoles (Céline rend compte du travail d'un groupe éphémère sur le sujet). En bref, les salariés sont remboursés de leurs frais de déplacement 50 centimes du km. On propose d'appliquer le même système pour les bénévoles qui engageraient des frais liés au fonctionnement quotidien du café – exemples : approvisionnement cuisine, déplacements pour achat de matériaux pendant les travaux d'été)
En cas de frais de déplacement pour une formation ou des rencontres (café associatifs, journées du réseau par ex), une demande préalable doit être faite au CAO. Céline nous donnera un complément d'information bientôt.

D : (Vision) Week-end collectif des 25 et 26 février 2023

Celui-ci aura lieu à la MPT du Centre-ville, notre partenaire. Les salariés y participeront le samedi. Le Cause participera aux frais des repas de midi ; le samedi soir, apéro partagé et moment festif jusqu'à 23 h. Le but de ce week-end est de partager nos visions du Cause Toujours et resouder le collectif un peu éparpillé après les années COVID, confinements, etc...

Un groupe de travail se réunit le lundi 19 décembre à 18h pour préparer cet événement. Quelques pistes de réflexion : Quelle vision avons-nous du Cause ? Comment mieux accueillir les bénévoles ? Comment relancer une dynamique collective ?...

E : Temps opérationnel

Le groupe PEPS – qui travaille à rendre lisible le projet du Cause Toujours (et ses grands axes) pour que chacun (bénévole, adhérent, partenaire) puisse y prendre part, se réunira le lundi 19 décembre de 9h 30 à 12h. Au programme, aménagement de l'arche pour y regrouper des outils d'animation plastifiés, facilement consultables, un livret comprenant l'histoire de l'association, la forme de gouvernance, le projet social EVS...

Fin du CAO 20h30 (quel talent !)